

L'INFO

Monde Publié vendredi à 17:50

Poursuites abandonnées contre Greta Thunberg après une manifestation à Londres



Poursuites abandonnées contre Greta Thunberg à son procès pour une action à Londres / Le Journal horaire / 19 sec. / vendredi à 17:04

Un juge britannique a décidé vendredi d'abandonner les poursuites contre Greta Thunberg. La militante écologiste comparaisait à Londres pour trouble à l'ordre public lors d'une manifestation contre l'industrie des hydrocarbures en octobre dernier dans la capitale britannique.

Au deuxième jour de ce procès, le juge de la Westminster Magistrates Court a estimé que les policiers chargés de sécuriser la manifestation avaient imposé des conditions "illégalles" et n'avaient pas été suffisamment précis en adressant leurs consignes à la Suédoise de 21 ans, qui était jugée avec quatre autres manifestants.

>> **Lire également** : [Jugée à Londres, Greta Thunberg appelle à combattre "le vrai ennemi" du climat](#)

Au total, 26 militants avaient été interpellés le 17 octobre dernier pour avoir perturbé l'accès à l'Energy Intelligence Forum, une conférence qui réunissait les principales compagnies pétrolières et gazières dans un hôtel de luxe de la capitale britannique.

Pas d'infraction

La jeune militante était poursuivie pour avoir refusé de se plier à l'injonction de la police londonienne de mettre fin au blocage de l'accès à l'hôtel où se déroulait ce rassemblement.


Mais les conditions d'exercice de la manifestation ont été "imposées de manière déraisonnable" par la police aux militants présents sur les lieux, et d'autres mesures "étaient disponibles et auraient pu être mises en place", a déclaré le juge John Law. Par conséquent, "quiconque n'ayant pas respecté ces règles n'a pas commis d'infraction", a-t-il ajouté.

Lors d'une précédente audience en novembre, Greta Thunberg avait plaidé non coupable, comme les quatre autres militants qui comparaissaient avec elle. Elle risquait une amende maximale de 2500 livres (près de 3000 euros).


afp/asch

Publié vendredi à 17:50


À consulter également

 Des manifestants soutiennent Greta Thunberg pendant son jugement à Londres

Des manifestants soutiennent Greta Thunberg pendant son jugement à Londres

 Greta Thunberg est arrivée en souriant au tribunal de Londres. [AP Photo / Keystone - Kin Cheung]

A Londres, Greta Thunberg jugée pour trouble à l'ordre public


 Greta Thunberg a été arrêtée mardi à Londres lors d'une manifestation en marge d'une conférence pétrolière et gazière. [Keystone - Kin Cheung - AP Photo]

Greta Thunberg arrêtée à Londres lors d'une manifestation

L'actu en vidéo
Jeudi à 15:35

Le Journal horaire
Jeudi à 17:02

Monde
Le 17 octobre 2023

 **Greta Thunberg condamnée à une amende pour refus d'obtempérer lors d'une action de blocage.** [AFP - Andreas Hillergren / TT News Agency]

Greta Thunberg condamnée à une amende pour refus d'obtempérer lors d'un blocage

Monde
Le 24 juillet 2023

La RTS

[A propos](#)

[Contact](#)

[Recevoir nos programmes](#)

[RTS Avec Vous](#)

[FAQ](#)

[Travailler à la RTS](#)

[Comment écouter nos podcasts](#)

[Valeur Publique](#)

[Conditions générales](#)

[Communiqués de presse](#)

[Ventes aux professionnels](#)

[SSR Suisse Romande](#)

[Charte de confidentialité](#)

[Newsletters](#)

[Visiter les studios](#)

[Médiation](#)

[Gérer les paramètres relatifs aux cookies](#)

[Play Suisse](#)

[Assister aux émissions](#)

[Jurisprudence](#)

[SRF](#) | [RSI](#) | [RTR](#) | [SWI](#)

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision